Responsable du contrôle interne

Poste à pourvoir dès que possible
Rattachement hiérarchique : Direction Générale
Convention collective Nationale applicable : Mutualité
Statut Cadre
Lieu d'exercice de la fonction : Siège de la Mutuelle SMH - 310 Avenue Eugène Avinée - Parc Eurasanté Ouest à Loos

Description du poste :

En tant que Responsable Contrôle Interne et Gestion des risques, vous développez le dispositif de contrôle interne, vous le promouvez et en assurez le pilotage de sa mise en œuvre dans l'ensemble de l'organisation.

Dans ce cadre, vos missions principales sont les suivantes :

- Définir, à partir des orientations des instances dirigeantes, l'organisation du dispositif de contrôle interne.
- Mettre en œuvre et déployer le référentiel de contrôle interne auprès des acteurs internes et les sensibiliser à la culture du risque ;

- Contribuer à la conduite du changement en anticipant et en accompagnant les transformations nécessaires à l'amélioration de la performance et de la maîtrise des activités.
- Sensibiliser et accompagner les équipes dans la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne.

- Participer à l'alimentation de la cartographie des risques et plus généralement au dispositif de maîtrise des risques et en assurer la mise à jour.
- Identifier, évaluer et hiérarchiser les risques.
- Appliquer les contrôles définis par le dispositif de contrôle interne et évaluer les mesures d'adéquation des procédures pour prévenir de toute non-conformité.
- Gérer les dysfonctionnements (collecter, analyser et réviser les risques en conséquence, élaborer des plans d'actions pertinents et suivre leur état d'avancement et analyser les suspicions de fraude) ;
- Suivre la mise en oeuvre des plans d'actions et des actions correctives ;

- Coordonner et administrer l'outil de pilotage des risques et des contrôles ;
- Rendre compte aux organes dirigeants et au Comité d'audit du niveau de maîtrise des risques, des contrôles et des actions correctives à mener.
- Participer à la rédaction des rapports relatifs au contrôle interne à destination du régulateur (ACPR).
- Assurer la coordination avec les autres acteurs de la gestion des risques (conformité, audit interne, CAC, ...)

Compétences attendues :

✓ **Prérequis et compétences techniques :**

- De formation supérieure en gestion de risques, contrôle interne et/ou audit interne, vous justifiez d'une expérience probante, d'au moins deux ans, sur un poste similaire ; idéalement acquise dans le secteur assurantiel ou mutualiste.
- Bonne connaissance du cadre règlementaire et de référence, relatifs au contrôle interne et à la gestion des risques (notamment Solvabilité II)

- Maîtrise de la méthodologie et des normes professionnelles d'audit et de contrôle interne
- Modélisation des processus
- Analyse et évaluation des risques
- Connaissance des Systèmes d'Information notamment la maîtrise des outils d'analyse de données.
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques (Excel, Word, Power point …)

✓ Compétences relationnelles

- Force de proposition
- Pédagogue, adapter ses postures, discours et attitudes au profil de son interlocuteur
- Avoir le sens des priorités, des responsabilités
- Rigueur

Candidature à transmettre par mail, à l'adresse suivante : gaelle.lefevre@smh.fr